Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Elle a eu lieu samedi 8 février, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. J. Thurler, Pully, président.

Le contrôle fait constater la présence des délégués de 18 sections. Seules, celles du Jorat, de la Haute-Broye et de Morges ne sont pas représentées.

Après les souhaits de bienvenue et la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, M. le président donne connaissance d'un copieux rapport.

Il relève les particularités de cette année 1957, fantasque au point de vue apicole, qui s'est montrée avare de miel dans presque tout le pays et fort généreuse au pied du Jura et des Préalpes. La moyenne pour le canton est de 4 à 25 kilos par ruche. Comme la récolte a aussi été très faible en Suisse allemande, le prix du miel a subi une augmentation sensible.

Décès. — La Fédération a eu le chagrin de perdre le président de la section de la Vallée de Joux, M. Paul Goy-Golay, décédé à l'âge de 67 ans. Cet homme aimable, fidèle de toutes les manifestations de la Fédération dans lesquelles il se produisait volontiers et chantait en particulier, avec beaucoup de sentiment, « Le temps des cerises », de sa belle voix de ténor, laissera d'unanimes regrets. La mort l'a empêché de toucher, cette année, son gobelet de vétéran.

Cours et conférences. — Plusieurs sections ont eu, au cours de l'année écoulée, une activité réjouissante, notamment celles de Basse-Broye, d'Avenches, de Payerne, Lucens et Moudon qui se sont groupées pour organiser un cours d'apiculture et un cours d'élevage de reines.

Au total, 19 conférences ont été données dans 13 sections.

Protection des abeilles. — Cette protection est encore insuffisante, et, trop souvent, les abeilles sont empoisonnées par des traitements antiparasitaires.

Le 8 avril, une assemblée, groupant les représentants de la Chambre vaudoise d'agriculture, de la « Terre vaudoise », de l'Union fruitière vaudoise, de la Station fédérale d'essais, du Service vétérinaire cantonal, de la Station fédérale du Liebefeld, de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture et de la section de Grandson, instigatrice de cette réunion, a étudié cette question. Elle est arrivée à la conclusion que la législation actuelle ne donne pas entièrement satisfaction et qu'il y a nécessité d'éduquer et d'instruire toujours mieux agriculteurs et arboriculteurs, en les rendant attentifs aux dangers des traitements antiparasitaires intempestifs sur les arbres fruitiers et le colza en particulier.

Une commission de cinq membres a été nommée pour suivre cette question. Elle est composé de MM. P. Genier, président de l'Union fruitière vaudoise ; C. Rossier, président de l'Association vaudoise des arboriculteurs patentés ; l'inspecteur cantonal des ruchers ; G. Sueur, président de la section de Grandson ; le président de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture ; Piot, professeur à Marcelin, comme représentant de l'Etat.

En 1957, le service de l'Agriculture a envoyé à tous les préposés communaux pour la culture des champs une circulaire leur demandant de signaler, par téléphone, les agriculteurs qui, malgré les avertissements, traitent leur colza en pleine floraison. 2 850 arboriculteurs et propriétaires de vergers et de cultures fruitières ont reçu un bulletin dans lequel on insiste sur le danger que font courir aux abeilles les traitements insecticides sur les arbres fruitiers et le colza en pleine floraison, et sur les dommages-intérêts auxquels peuvent être condamnés les fautifs.

L'affiche « Sans abeilles, pas de fruits » a été distribuée à toutes les communes du canton.

Les stations fédérales d'essais de Lausanne et de Changins ont donné des communiqués radiophoniques.

Ainsi, tout a été mis en œuvre pour renseigner les intéressés et protéger les abeilles, et nous pouvons remercier le département de l'Agriculture pour l'aide précieuse qu'il nous a accordée.

Lutte contre le noséma. — Cette maladie se manifeste d'une manière inquiétante dans certaines régions de notre canton. La science a mis à la disposition des apiculteurs un remède reconnu efficace par le Liebefeld, le Fumidil B. Il est donc nécessaire d'entreprendre une lutte énergique, et tous ceux qui désirent se procurer du Fumidil B n'ont qu'à s'adresser au comité de leur section qui le leur fournira.

Centrale romande des miels. — C'est plus de 20 tonnes de miel qui ont été livrées en 1957 à la Centrale. Le canton de Vaud, à lui seul, a fourni 19 tonnes. Voilà une sérieuse avance sur les années précédentes. Espérons qu'elle continuera.

Nous avons appris, avec regret, le départ de M. Arnold, directeur de l'U.S.A.R. et gérant de la Centrale des miels. C'est grâce à sa bienveillance et à son intiative que celle-ci a pu s'organiser et faire ses premiers pas. Nous lui exprimons notre vive gratitude et formons les meilleurs vœux pour sa nouvelle activité.

Assemblée d'été. — M. le président termine son rapport en rappelant la belle assemblée d'été de Château-d'Œx qui a parfaitement réussi grâce à l'excellente organisation du comité de la section du Pays-d'Enhaut qu'il remercie chaleureusement au nom de la Fédération.

G. G.

(A suivre)

Société d'apiculture de Grandson et Pied du Jura

Notre société a la coutume de faire son assemblée générale le 3e dimanche de janvier. Près de 90 membres assistèrent à cette assemblée, le 19 janvier 1958, au Café du Commerce, à Grandson. La séance était présidée par M. Gustave Sueur, président.

M. Sueur, après les salutations d'usage, se fait un grand plaisir de pouvoir fêter 4 membres de notre société, pour le grand nombre d'années passées au sein de celle-ci ; ce sont : M. Numa Clément, Yverdon, 50 ans de sociétariat ; il reçut un plateau dédicacé de la S.A.R. Il a été président pendant 44 ans ; M. Clément a été nommé président d'honneur de la section au printemps 1957. Pour 35 ans de sociétariat, MM. René Magnenat, Cronay, Ernest Uberti, Provence et Gaston Roulet, Yverdon, reçoivent un gobelet dédicacé de la S.A.R. M. Sueur les félicite et leur souhaite encore de nombreuses années dans notre section.

Après la lecture des procès-verbaux et comptes rendus des manifestations de l'année 1957, M. le président donne lecture de son rapport présidentiel où il résume l'activité de la section.

M. Maurice Marchand, caissier, présente les comptes. La commission de gestion le félicite pour la bonne tenue.

Nos inspecteurs régionaux, MM. Magnenat, Gloor, Simon et Cuendet, nous fournissent des renseignements sur l'état sanitaire des ruchers, qui est des plus réjouissant.

Cette journée se clôtura par la tombola habituelle dont les caprices favorisaient un certain nombre de sociétaires, tandis que d'autres s'en allaient les mains vides.

Assemblée de la section Jura-Nord

C'est devant une salle comble que s'est tenue l'assemblée d'hiver des apiculteurs de la section « Jura-Nord », dans la belle et spacieuse salle de la Maison St-Georges, à Delémont, dimanche 5 janvier. M. L. Gassmann, de Courrendlin, diligent président, ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance : plus de 200 personnes parmi lesquelles beaucoup de dames et d'enfants. Le président remercia les apiculteurs de leur fidélité ainsi que M. Bovet, technicien aux F.M.B., qui avait aimablement répondu à l'appel du comité pour projeter sur l'écran le film suisse de l'apiculture.

C'est par un film documentaire, qui avait pour titre « Le grain », que la séance débuta. On assista à la germination d'un grain d'érable, au développement et à l'éclosion des bourgeons ainsi qu'à tous les stades de la croissance de l'arbre avec l'afflux de la sève jusqu'à l'extrémité même des feuilles. En guise d'apothéose, les spectateurs purent admirer de vastes forêts d'érables, en automne, spectacle féerique où les couleurs pourpres se mariaient harmonieusement avec les jaunes et les verts des autres essences sylvestres.

Puis suivit le deuxième film, celui que tous les apiculteurs attendaient avec impatience, le « Film suisse d'apiculture », en trois parties. M. Gassmann donna de brèves explications et commenta l'action qu'on allait voir se dérouler devant les yeux. Ce fut d'abord la « vie des abeilles » de la ponte de l'œuf à l'abeille adulte en passant par la larve, la nymphe, la chrysalide et la naissance de l'insecte, son travail dans la ruche et à l'extérieur, la cueillette de l'essaim. Rien ne fut oublié et l'on ne peut que féliciter les opérateurs qui ont procédé aux prises de vues.

La deuxième partie avait trait aux maladies des abeilles, celles du couvain d'abord, puis celles des abeilles adultes, avec démonstrations des différents symptômes. Le travail en laboratoire fut présenté, les prises de vue s'étant faites à l'Institut de recherches du Liebefeld.

La troisième partie, « Les joies de l'apiculteur » ou « Comment on devient apiculteur », montrait un adolescent valaisan chez un oncle apiculteur au Tessin ; le jeune homme prit un tel goût, en suivant son parent aux travaux du rucher, qu'il devint lui-même un apiculteur avisé.

Ce film, en couleurs et sonore, réalisé par une maison zurichoise, est un vrai chef-d'œuvre ; il constitue une magnifique leçon de choses et un enrichissement pour l'esprit.

Après cette partie récréative, M. Gassmann donna connaissance de quelques communications ayant trait aux indemnités versées par suite de maladies. Puis M. Fritz Laederach, inspecteur des ruchers, donna d'utiles renseignements quant au dépistage des maladies, l'acariose surtout, qu'on constate au printemps lors des premières sorties.

Mais la séance cinématographique n'était pas terminée, car M. Bovet avait réservé une magnifique surprise, en l'occurrence un documentaire sonore et en couleurs : « Dans les montagnes du Hoggar », pays montagneux du Sahara central, habité par les Touareg. On assista aux aventures d'un train routier chargé de ravitailler en essence un aérodrome établi dans le désert, difficultés

causées par les montagnes de sables mouvants, le tout agréablement complété par des danses et manifestations diverses des tribus indigènes.

Après ce « cocktail spectaculaire », le président remercia chaleureusement spectateurs et opérateur, ce dernier tout particulièrement.

Cette assemblée d'hiver, favorisée par un temps clément et propice, fut une réussite complète. Elle laisse bien augurer de l'avenir de la section Jura-Nord des apiculteurs.

Convocations

Section des « Alpes »

Par le présent avis, le comité informe les membres que la traditionnelle séance d'hiver aura lieu à Aigle, Hôtel du Nord, grande salle du premier étage, le *dimanche 9 mars 1958, à 14 heures.* Il ne sera point adressé de convocation individuelle ni de rappel.

Ordre du jour : 1. Admission ; 2. Procès-verbal ; 3. Election d'un membre au comité ; 4. Bref rapport du président sur les activités de la section durant l'exercice 1957 ; 5. Activités des groupes régionaux durant la campagne prochaine ; 6. Discussion générale relative au traitement général et obligatoire contre l'Acariose ; marche de l'hivernage, etc. ; 7. Hommage à cinq vétérans romands et remise du gobelet gravé ; 8. Divers et propositions individuelles.

Viendra ensuite le clou de la rencontre, soit la projection du beau film sur « L'Elevage des reines », qui a obtenu tant de succès au congrès international de 1956, à Vienne, acquis par l'Association romande des apiculteurs-éleveurs, avec commentaires appropriés.

Enfin, ce sera le tirage de la non moins traditionnelle *tombola.* A ce propos et pour respecter les usages, le comité se permet d'adresser le plus vibrant appel à la générosité ainsi qu'aux proverbiales bonnes volontés des membres. Qu'ils veuillent bien songer à enrichir le pavillon des lots, ce qui fera le bonheur de plus d'un. Le moindre apport sera bienvenu et apprécié. A remettre directement au préposé M. Adrien Cherix, avant la séance. D'avance, chacun est vivement et chaleureusement remercié.

Enfin, ne point laisser la poussière de l'oubli s'appesantir ni s'épaissir sur les intéressants « apports sur le bureau » ainsi que sur les instructives « questions des jeunes ».

Serait-il téméraire ou présomptueux d'oser affirmer que nul ne regrettera son déplacement à Aigle ? Donc, prière instante de réserver ferme ce dimanche 9 mars et de le consacrer à la section.

Pour le comité : Ed. Fankhauser, président.

N.-B. — Mais surtout, surtout, chers collègues, songez au recrutement. Faites des recrues, des jeunes, si possible.

Société d'apiculture de Lausanne

La séance amicale de *mars* est fixée au samedi 15, à 20 h. 30, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

A l'ordre du jour. « L'élevage des reines », par M. Rt Bovey, inspecteur régional. Démonstration d'une méthode simple et pratique, avec présentation du matériel nécessaire. Après cet exposé, les auditeurs pourront suivre les différentes opérations par l'image, grâce au film inédit sur « L'élevage des reines ». réalisé en collaboration par MM. Rt Bovey et son frère, entomologiste et professeur au « Poly » à Zurich.

Amis apiculteurs, vous êtes très cordialement invités à profiter de cette intéressante occasion de vulgarisation.

Le comité.

Section de Cossonay

L'assemblée générale et statutaire de printemps aura lieu, dimanche 9 mars, à 14 heures, à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay. Deux vétérans y seront fêtés. La partie administrative sera suivie de la présentation du superbe film en couleurs de la Fédération suisse d'apiculture sur « Les abeilles ».

Venez nombreux et amenez les membres de votre famille !

Le comité.

Société Jura-Nord

Les membres de la section Jura-Nord sont rendus attentifs au fait que l'assemblée de printemps aura lieu le dimanche 23 mars, au restaurant Saint-Georges, à Delémont. Ordre du jour statutaire. Le comité compte sur une nombreuse participation à la veille de la reprise de l'activité au rucher.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion mensuelle le 10 mars 1958 au local habituel, à 20 h. 30. — Ordre du jour : Soins à donner aux colonies en vue de leur développement normal.

Le Comité.

Section du Pied-du-Chasseral

Les membres de la section sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 16 mars 1958, à 14 heures, au Restaurant Lariau, à Gléresse.

Tractanda : Procès-verbal de la dernière assemblée.
Rapport du caissier.
Rapport du président sortant de charge.
Nomination d'un nouveau président.
Orientation sur des problèmes concernant notre Fédération jurassienne.

Projection du film en couleur : « La vie des abeilles ».

Le président : A. Aufranc.

Section de Morges

Assemblée statutaire le samedi 8 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Union. Le film sur les abeilles y sera présenté. Les dames sont cordialement invitées.

Le Comité.

Apiculteurs, faites vos achats auprès des établissements apicoles qui font de la publicité dans notre Journal

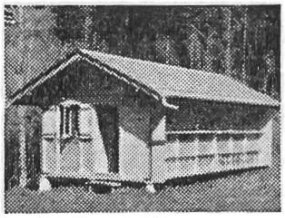

Rucher ambulant
démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard
FABRIQUE DE RUCHERS
Tél. (031) 67 45 66 Riggisberg (BE)